

Procès-verbal de la réunion
du 3^{ème} Conseil d'école du 25 juin 2024
RPI Germigny-des-Prés/ Saint-Martin d'Abbat

Présidents de séance : Mrs. Biet et Laval

Secrétaire de séance : Delphine Jaumeau, représentante parent élève élue

Ouverture de séance : 18h35

Personnes présentes :

- Enseignants : Mme Faisant, Mme Dupuis, Mme Knopp, Mme Lecoœur, Mme Delannoy, Mme Février, Mme Jeanneau, Mme Boyer, Mme Darras.

- Représentants des parents d'élèves : Mme Lamour, Mme Prudhomme, Mme Tressou, Mme Dubois, Mme Coureau, Mme Jaumeau.

Elus (es) SIRIS et commune : - Mr Turpin, maire de Saint-Martin

- Mr Tuillier, maire de Germigny

- Mme Magnin, présidente du SIRIS

-DDEN : Mmes Quettier et Gugger.

Personnes excusées : Madame Guillaume, IEN, Mme Ferreira-Martins,

1)Approbation du procès-verbal du CE du 14 mars 2024

Pas d'observation, le PV est approuvé

2)Rentrée de septembre - Effectifs et répartitions

- 2 classes de PS/MS : 9 PS/13MS (Mme Dupuis) et 9 PS/12 MS (Mme Faisant)

- 2 classes de GS : 18 (Mme Knopp) et 19 (Mme Lecoœur)

- 2 classes de CP et CE1 : 16 CP/8 CE1(Mme Delannoy) 9 CP/15 CE1(Mr Biet)

- 1 classe CE2 : 22 (Mme Février)

- 1 classe de CE2/CM1 : 14 CE2/6 CM1 (Mme Marchesseau)

- 1 classe de CM1 : 23 (Mme Darras)

- 1 classe de CM2 : 25 (Mme Boyer)

Les effectifs sont en baisse du fait du départ de 34 CM2 et de l'arrivée de seulement 18 petits, ainsi que celui de quelques CP.

Classes mixtes : même nombre que l'année dernière.

Pour les classes de CP/CE1, la limite est fixée à 24 par classe. Par conséquent, s'il y a des arrivées durant l'été, cela peut modifier la répartition des classes.

3) Mouvement des enseignants

Mme Darras remplace M. Laval à la direction
Arrivée de Mme Candice Marchesseau

4) Bilan de la classe de mer, salon du livre, fête des écoles

Les maîtresses sont ravies de l'expérience, les enfants également. Les enfants ont vécu quelque chose de riche, météo assez agréable au final. Remerciement du SIRIS, ANTARTIC et d'un papa.

La participation s'est élevée à 130 € par élève au lieu de 338 € au départ. Regret car plusieurs enfants n'ont pas pu partir. Mmes Dupuis et Faisant ont été remerciées pour avoir accueilli les enfants qui ne sont pas partis.

Salon du livre : a bien fonctionné, plus de livres vendus que l'année dernière.

Fête des écoles : uniquement 2 parents et leurs enfants pour aider à installer. Le soir, la pluie vers 19h a perturbé le repas, beaucoup de parents ne sont pas restés. La sono n'était pas assez forte pour appeler les enfants pour la danse. Elle n'est pas adaptée à ce genre de manifestation.

5) Activités liées aux Jeux Olympiques

Mme Boyer précise que l'année scolaire s'est conclue à l'étang des Bois (canoé kayak, tir à l'arc...). Remerciement de APE pour avoir financé la danse, le handball, et l'escrime, les jeux de cour... à hauteur de 400 € par classe.

6) Constitution des bureaux de vote pour les élections des parents en octobre

2 parents pour Germigny : Mmes Coureau et Jeumeau. Vote par correspondance maintenu.

2 pour Saint Martin d'Abbat (3 volontaires) : Mmes Dubois, Lamour et Prudhomme.

Vote par correspondance : à l'unanimité

7) Evolution de l'aménagement de la cour des maternelles

Les maîtresses ont participé à 2 réunions :

- vacances de Printemps : avec Monsieur le Maire, l'architecte-paysagiste et différentes personnes intéressées au projet. Travail sur les besoins des enfants (par exemple : en début d'année, la cour est beaucoup trop grande). Le projet se poursuit et se précise. La prochaine réunion aura lieu le 30 septembre 2024.
- 2^{ème} réunion : avec 4 enseignantes et la conseillère pédagogique. Elle va présenter le projet au conseil départemental. Il faudra une attestation de la commune pour préciser la participation de la mairie. Monsieur le Maire précise que l'architecte va proposer une estimation financière.

8) Travaux réalisés durant les vacances d'été

Pour Germigny : demande de bancs extérieurs. Monsieur le Maire doit demander l'avis des bâtiments de France mais c'est au budget pour 2024. Il est également demandé des bandes de peinture dans la cour. Interphone endommagé. Un petit meuble de rangement pour la cuisine a été acheté. Pour Saint Martin d'Abbat, Mr Laval signale la fragilité de la poutre du préau ainsi qu'une fissure dans classe de Mme Faisant. Il est demandé si un devis est en cours pour le toit à repeindre de la classe de Mme Faisant. Monsieur le Maire attend cette demande pour faire estimer le coût.

9) Remerciements divers

Remerciements des 2 communes de Saint Martin d'Abbat et de Germigny des Prés pour le bon entretien des locaux. Remerciements également au personnel communal qui est efficace (notamment montage barnum pour la fête des écoles).

Remerciement de l'APE pour l'allocation de 400 € par classe.

Remerciement d'ANTARTIC pour leur participation aux projets de l'école. Remerciements aux DDEN et au SIRIS.

L'APE remercie les 2 mairies pour le prêt des salles.

10) Questions des parents

- L'APE a préparé un flyer pour présenter les projets financés et remercier les parents pour leur participation. Cela permet de financer des projets pour l'école. Pour les classes de maternelle : mise en commun de l'allocation (1600 €) pour effectuer des achats de matériel pour la cour d'école et les classes.

- Est-ce que les alarmes extérieures de l'école de SMA ont été installées (notamment si incendie et enfants dans les toilettes). Mr Laval

précise qu'il y a un doute sur l'étanchéité de ces alarmes. Monsieur le Maire demande si les pompiers l'ont indiqué dans leur rapport. Ce point est à revoir. Mr Laval a demandé un visiophone pour Mme Darras.

- Projets prévus pour l'année prochaine : trop tôt.
- Canicule : un projet de géothermie est en cours (délai d'un an) : il faut d'abord isoler les bâtiments si le projet est retenu. Si l'eau est trop ferrugineuse, cela ne sera pas possible. Les chaudières sont à changer. En attendant, rien n'est envisagé, l'année scolaire étant presque terminée. L'APE signale que le mois de septembre peut être chaud également.
- Prochaine rentrée scolaire : est-ce qu'un cours musical est envisagé à Saint Martin d'Abbat. C'est un projet de la mairie et plus du SIRIS. Une étude est en cours.

Pour Germigny des Prés : cette année, seule une demi-heure par semaine est assurée au lieu d'une heure l'année d'avant. Monsieur le Maire de Germigny précise que l'école doit faire la démarche auprès de la Communauté des communes du Val de Sully afin de pérenniser le cours musical.

11) Questions diverses

Pas de questions diverses

Clôture de séance : 19h32